

**Annule et remplace la délibération portant le même numéro
à la suite d'une erreur matérielle**

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-quatre, le douze novembre, à dix-neuf
Présents : 53 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 18 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 6 Saint-Flour, après convocation légale en date du 6
Votants : 59 novembre 2024, sous la Présidence de Madame Céline
CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Jérôme GRAS, M. Michel BADUEL, MME Martine GUIBERT, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Hervé VIGIER, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe ECHALIER, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, MME Nathalie LESTEVEN, MME Marine NEGRE, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :

M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Jonathan LAROUSSINIE donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
M. Gérard MOULIADE donne pouvoir à M. Robert ROUSSEL
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le , conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements. Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE FORAGES DE COLTINES
TRANSFERT D'UN RELIQUAT D'EMPRUNT NON UTILISE AU BUDGET
GENERAL**

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

Vu le contrat de prêt n°078183E souscrit en 2019 pour un montant prévisionnel de 29 399.04 € sur le budget annexe « forages de Coltines » ;

Considérant le reliquat disponible non utilisé de ce prêt sur ledit budget annexe devant être transféré au budget général de la collectivité, à hauteur de 7 743.17 € (capital restant dû au 31/12/2024), par opération budgétaire, via une opération "budget rattaché" ;

Considérant qu'il convient d'ajuster lesdits crédits par décision modificative comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Forage de Coltines					
c/1641-101	Emprunt	+ 7 744 €			
c/2312-101	Terrains	- 7 744 €			
Budget général					
c/2313.01	Constructions	+ 7 744 €	c/1641.01	Emprunt	+ 7 744 €

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **DECIDE DE PROCEDER** au transfert d'un reliquat disponible non utilisé du prêt n° 078183E du budget annexe « forages de Coltines » vers le budget général par opération budgétaire, d'un montant de 7 743.17 € (capital restant dû au 31/12/2024) ;
- ✚ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessus en conséquence ;
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le comptable public à effectuer les opérations comptables nécessaires à cette régularisation.

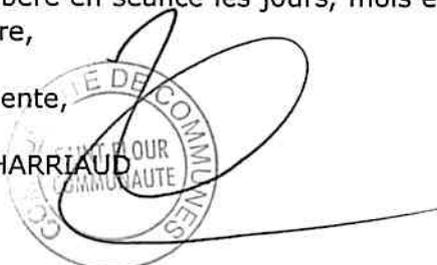
POUR : 57 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Gilles BIGOT, MME Ghislaine DELRIEU)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance
Loïc POUDELOUX

Transmis en préfecture
015-200066660-20241112-DELIB2024-254B-DE
Date de télétransmission : 06/12/2024
Date de réception préfecture : 06/12/2024